

La langue des signes française

La langue des signes française (LSF) est la langue naturelle des sourds de Suisse romande, de France et de Belgique francophone. Ses modalités gestuo-visuelles permettent un accès précoce, direct et complet à la communication.

La LSF n'a pas été inventée un beau jour par quelqu'un. Comme les langues orales, elle s'est développée avec le temps et continue son évolution.

Chaque signe de la LSF est construit par la combinaison de cinq paramètres qui s'exécutent simultanément:

1. La configuration de la main, c'est-à-dire la forme de la main
(il existe 50 configurations différentes dans la LSF utilisée en Suisse romande)
2. L'orientation de la main
3. L'emplacement où se fait le signe
4. Le mouvement de la main
5. L'expression du visage

La grammaire de la LSF règle la manière dont les mains et les bras se meuvent ainsi que l'expression du visage et les mouvements de la tête, des épaules et du buste qui accompagnent les signes et leur succession. La syntaxe règle quant à elle l'ordre des signes dans la phrase.

Contrairement à une idée répandue, la langue des signes n'est pas universelle, chaque communauté linguistique de sourds possédant la sienne. Cependant, la structure grammaticale et syntaxique est pratiquement la même dans le monde entier. De plus, une bonne partie du lexique est identique ou proche. De ce fait, les sourds de pays différents peuvent communiquer beaucoup plus facilement que les entendants, par-dessus les frontières linguistiques.

Interdite durant un siècle dans les écoles européennes (1880-1980) la langue des signes, grâce à l'effort des sourds, a regagné droit de cité. Sa reconnaissance officielle par les Chambres fédérales date de 1994.

La langue des signes fait partie du patrimoine des sourds; elle est le vecteur privilégié de leur culture propre.

FSS-RR
Fédération Suisse des Sourds - Région Romande
16, avenue de Provence
1007 Lausanne

